**DISCOURS DE**

**S.E. EVARISTE NDAYISHIMIYE,**

**PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BURUNDI ET PRÉSIDENT EN EXERCICE DE LA COMMUNAUTÉ DE L’AFRIQUE DE L’EST.**

***Sommet des Pays les Moins Avancés,***

***Doha, le 04 mars 2023***

* **Votre Altesse Sheikh Tamim bin Hamad Al Thani, Emir de l’Etat du Qatar;**
* **Excellence Mr. Lazarus McCarthy Chakwera, Président de la République du Malawi;**
* **Monsieur António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies;**
* **Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs d’Etat et de Gouvernement;**
* **Chers partenaires au développement;**
* **Distingués invités, tous protocoles observés;**

1. Permettez-moi, dès l’entame de mon discours, de rendre gloire à Dieu le Miséricordieux, qui ne cesse de veiller sur nous et qui nous a permis de nous retrouver pour cet événement important, un rendez-vous avec le futur de nos pays.
2. Qu’il me soit également permis de vivement remercier Son Altesse l’Émir de l’Etat du Qatar et tout le peuple qatari pour l’accueil chaleureux qui a été réservé à moi-même et à toute la délégation qui m’accompagne. Mes hommages vont également à mon Frère Président du Malawi Son Excellence Lazarus Chakwera, qui conduit les travaux de ce sommet avec justesse et diligence.

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

1. Nous sommes venus de plusieurs coins du monde animés d’un même idéal, convaincus qu’il est possible de relancer durablement nos économies et d’améliorer concrètement les conditions de vie des populations des Pays les moins avancés, conformément aux objectifs de développement durable. En effet, le Programme d’Action de Doha, auquel toute la communauté internationale adhère avec enthousiasme, manifeste une nouvelle génération d'engagements renouvelés et renforcés entre les pays les moins avancés et leurs partenaires de développement, y compris le secteur privé, la société civile et les gouvernements à tous les niveaux.
2. Cependant, n’oublions pas qu’avant le Programme d’Action de Doha, il y a eu le Programme d’Action d’Istanbul, dont les avancées ont été insuffisantes au regard des buts et objectifs fixés. Collectivement, les Pays les Moins Avancés, dont le Burundi que j’ai l’honneur de diriger depuis plus de deux ans, n'ont pas été en mesure d'atteindre l'objectif de 7 % fixé par le Programme d’action d’Istanbul en matière de croissance économique.

Dans l'ensemble, le nombre limité de progrès économiques observés dans les Pays les Moins Avancés en tant que groupe étaient dûs à plusieurs facteurs aux niveaux mondial, régional et national.

1. Les pays les moins avancés ont été sévèrement touchés par l’incidence négative de la pandémie de COVID-19 en raison, souvent, de la fragilité des systèmes de prestations sanitaires, de l’accès limité aux vaccins ou de la lenteur de la vaccination, des ressources limitées, entre autres financières, dont ils disposent, et de leur vulnérabilité face aux chocs extérieurs.
2. Ainsi, les répercussions multiples et généralisées de la COVID-19, des changements climatiques et de certains conflits politico-sécuritaires ont entraîné une détérioration de la situation concernant la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique, le commerce mondial et la stabilité des marchés.

**Excellences,**

**Mesdames, Messieurs,**

1. En dépit des nombreux problèmes et contraintes auxquels ils font face, les pays les moins avancés renferment des ressources humaines, culturelles et naturelles considérables, avec un grand potentiel de croissance économique, le bien-être des populations, la paix, la prospérité, ainsi que la sécurité alimentaire et énergétique.

Des millions de jeunes et une population en âge de travailler de plus en plus nombreuse qui pourraient devenir les fers de lance du développement et les vecteurs d’un changement porteur de transformations.

1. Paradoxalement, cette réalité contraste profondément avec les estimations selon lesquelles, d’ici à 2030, la majorité des pauvres dans le monde vivront dans les pays les moins avancés, ce qui menace gravement la mise en œuvre à l’échelle mondiale du Programme 2030.
2. Le Programme d'action de Doha, convenu lors de la première partie de la Cinquième Conférence des Nations Unies sur les Pays les Moins Avancés tenue en mars 2022, est un programme très ambitieux qui définit un nouveau paradigme de pacte à l'appui du développement durable des pays les moins avancés.
3. La mise en œuvre complète du Programme d’Action de Doha aidera les pays les moins avancés à faire face aux impacts socio-économiques négatifs qui résultent de la pandémie du COVID, à retrouver une voie pour atteindre les ODD, à relever les défis du changement climatique et à progresser vers une graduation durable et irréversible.
4. Considérant que les engagements de fournir un soutien aux pays les moins avancés ne sont pas souvent honorés, il est plus qu’urgent de planifier des initiatives spécifiques pour relever collectivement les défis communs et trouver des solutions significatives et des directives claires sur la façon d'assurer la mise en œuvre efficace de tous les objectifs et engagements.

**Excellences,**

**Mesdames, Messieurs,**

1. Pour tirer pleinement profit du Programme d’Action de Doha, le Burundi souhaite se doter d’une stratégie ambitieuse de mise en œuvre, en intégrant les dispositions du Programme d’action dans nos politiques nationales et dans nos schémas de développement et procéder à des examens réguliers avec la pleine participation de toutes les principales parties prenantes, notamment les partenaires au développement.
2. Mais d'ores et déjà, le Gouvernement du Burundi a inscrit dans ses priorités l’éradication de la pauvreté grâce à des politiques innovantes de développement socio-économique,

qui placent les jeunes et les femmes au premier rang d’acteurs du changement.

1. En effet, pour atteindre les objectifs de développement durable en veillant à ne laisser personne de côté, le Gouvernement du Burundi a misé sur le renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance à tous les niveaux; en rendant plus solides les institutions et l’état de droit, en améliorant l’efficacité, la cohérence et la transparence, en concrétisant l’égalité des genres , en œuvrant à la protection et à la promotion des droits humains, et en luttant contre la corruption et l’impunité.
2. La jeunesse burundaise a été placée au cœur du développement socio-économique du pays, en étant à leur écoute et en soutenant leurs initiatives entrepreneuriales.

Au-delà de l’instauration de la gratuité de l’enseignement primaire, d’une Banque d’investissement des jeunes et du Programme national d’autonomisation économique et d’emploi des jeunes ; nous venons d’inaugurer un Centre Régional d’Apprentissage Multisectoriel qui vise, entre autres, l’amélioration des compétences techniques et professionnelles des jeunes pour mieux lutter contre le chômage; en créant une main d’œuvre qualifiée et en boostant leur employabilité.

**Excellences,**

**Mesdames, Messieurs**

1. Nous sommes appelés à passer vite à l’action parce que les pays les moins avancés se vident petit à petit de ses jeunes. Certaines situations économiques poussent nos jeunes à prendre la mer au péril de leur vie à la quête d’une vie meilleure.
2. En ma qualité de Champion de l’Union africaine pour le programme Jeunesse, Paix et Sécurité en Afrique, dont sont ressortissants la plupart des pays les moins avancés, permettez-moi que je porte à cette tribune le plaidoyer de la jeunesse africaine qui ne demande rien d’autre qu’une meilleure inclusion. Considérons la jeunesse comme une chance.
3. Par ailleurs, les liens entre jeunesse, paix, sécurité, stabilité et développement durable ne sont plus à démontrer. A titre d’exemple, en 2019, 24 des 46 pays les moins avancés étaient en proie à un conflit actif. Les ambitions de développement deviennent inaudibles dans ces conditions.
4. En effet, comme je l’ai mentionné au début de mon discours, les objectifs du Programme d’action d’Istanbul n’ont pas tous été atteints, mais il y a quelques évolutions positives par endroits en termes de croissance économique.

Les leçons qu’on tire de ces légères améliorations de la croissance ont été obtenues grâce à des facteurs tels que la hausse des investissements, l'augmentation de la production industrielle, le commerce et le renforcement de la confiance des consommateurs.

1. Tous ces facteurs de croissance économique ne sont réunis que dans les conditions de paix et de sécurité durables. Je m’en voudrais, en ma qualité de Président en exercice de la Communauté de l'Afrique de l’Est, de ne pas attirer l’attention de la communauté internationale sur la situation sécuritaire dans la région des grands lacs.

Les processus de paix de Nairobi et de Luanda pour le retour de la paix à l’Est de la République Démocratique du Congo méritent d’être activement et rapidement soutenus.

**Excellences,**

**Mesdames, Messieurs,**

1. Je voudrais clore mon propos en interpellant le système des Nations Unies, y compris les organes directeurs des fonds et programmes des Nations Unies et des autres organisations multilatérales, dont le Groupe de la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et les autres institutions financières internationales, ainsi que l’Organisation mondiale du commerce,

à contribuer à la mise en œuvre du Programme d’action de Doha et à intégrer ce dernier à leurs programmes de travail.

1. Pour apporter un appui adapté aux besoins, il serait mieux indiqué qu’ils prennent en compte comme il convient la diversité des situations et des conditions des pays les moins avancés.
2. En conclusion, je voudrais réitérer mes vifs remerciements à Son Altesse l’Emir de l’Etat du Qatar pour l’hospitalité du peuple qatari ainsi que mon frère le Président Lazarus Chakwera pour l’excellente conduite de ces travaux.

**Que Dieu vous bénisse,**

**Je vous remercie.**